

bitation. Les caves devront être tenues toujours sèches, dans la plus grande propreté, et souvent blanchies à la chaux.

3. EVIERS ET ÉGOUTS.—Le tuyau de renvoi devra avoir une valve de sûreté (siphon) tout près de l'évier. Cet évier, ainsi que tous les canaux, dalots, drains, devront être tenus dans une grande propreté, et lavés à grande eau (en laissant couler l'eau) tous les jours.

Les *water-closets* devront être abondamment pourvus d'eau et tenus, eux aussi, dans une grande propreté. On devra y faire couler l'eau après chaque fois qu'on en aura fait usage.

Les fosses-d'aisances fixes (trous dans la terre) ne devraient jamais être en usage ; car ces fosses souillent le sol. Il est plus salubre, lorsqu'on ne peut pas avoir de *water-closets*, de se servir de la latrine à terre sèche avec tiroir.

Dans les maisons où l'on emploie la latrine à terre sèche, le tiroir devra être vidé, aussi souvent que possible, et lavé avec l'un des désinfectants indiqués au No 2.

Les fosses d'aisances fixes (latrines ordinaires des campagnes) devront être vidées deux fois par année : au printemps et à l'automne, et, dans l'intervalle, elles devront être désinfectées, une fois par semaine, en y jetant du chlorure de chaux de la meilleure qualité.

Il est aussi de la plus haute importance de faire disparaître les mauvaises odeurs qui s'échappent parfois des *water-closets*, des éviers et des égouts. En effet, si ces *water-closets*, ces éviers et ces égouts ne sont pas bien construits et tenus bien propres, le mauvais air remontera par le même tuyau où descendent les eaux sales.

Si ces constructions paraissent défectueuses, ou bien, si ces éviers et ces égouts ne sont pas suffisamment pourvus d'eau, ou laissent monter le mauvais air, adressez-vous au Bureau d'hygiène ou à l'officier de santé de votre municipalité, le priant d'y voir et de vous aviser à ce sujet.

4. APPROVISIONNEMENT D'EAU. — Le réservoir de l'eau d'alimentation devra être recouvert et placé dans un appartement inhabité de la maison, appartement

réservé à cette fin. Le tuyau de sûreté de ce réservoir ne devra pas se jeter directement dans l'égout, mais il devra se décharger à l'air libre, et ce, afin que les gaz de l'égout n'y remontent pas. Il devra y avoir un réservoir spécial pour les *water-closets*. Tous ces réservoirs devront être nettoyés de temps à autre.

On veillera particulièrement à ne boire ni de l'eau recueillie dans des réservoirs ou des barils malpropres, ni de celle qui aurait séjourné dans le voisinage des *fosses-d'aisances*, des *water-closets* ou des éviers ni de celle qui ne serait pas claire et limpide, ni, enfin, de celle qui aurait séjourné, à découvert, dans un appartement où des personnes se réunissent habituellement. Il est toujours bon de filtrer l'eau, mais il vaut mieux encore la faire bouillir avant de s'en servir ; et, si le choléra pénétrait dans le pays, cette dernière recommandation devrait être suivie à la lettre.

Egalement, on évitera de boire de l'eau de puits peu profonds, de rivière ou d'étangs, contaminés par des liquides provenant de fosses-d'aisances, ou d'égouts, ou bien, contaminés par les eaux d'un cimetière. L'eau souillée par de tels liquides et bue, en si petite quantité que ce soit, est une des principales causes de la propagation du choléra.

5. HABITATIONS ET DÉPENDANCES. — Les caves, les pavés, les cours et les allées devront être tenus propres, et on ne devra pas y tolérer de mares d'eau. Les planchers de la maison devront être fréquemment lavés, les plafonds et les autres murs blanchis, ou, s'ils sont tapissés, fréquemment essuyés, mais jamais époussetés. L'époussetage ne sert qu'à soulever inutilement des poussières souvent très nuisibles.

En autant que la saison le permettra, on devra ouvrir les portes et les châssis pendant plusieurs heures chaque jour. On devra toujours éviter de tenir les maisons trop longtemps renfermées. Rappelez-vous que la ventilation, le grand air et le soleil sont les meilleurs moyens d'assainir le logis.

6. ALIMENTS ET BOISSONS.—Être modéré dans le boire et le manger, et savoir choisir ses aliments, sont des règles hy-